

Bruxelles, le 12 décembre 2017

Bien que dynamique, la filière bio en France pourrait être contrainte de renier ses fondements originels pour changer d'échelle

- **L'intérêt croissant des ménages se traduit par la très forte progression du marché des produits bio qui devrait dépasser la barre des 8 Mds€ en 2017**
- **Solidité des entreprises bio : une augmentation de +10% de la part du bio dans une filière entraînerait une baisse de -11% de ses défaillances**
- **L'offre peine à y répondre, 29% des biens bio étant importés, en hausse pour la première fois depuis 2009**
- **4 facteurs-clés définiront les contours de la mutation de la filière**

Production bio insuffisante pour satisfaire la demande des consommateurs

Depuis 2014, le marché des produits bio connaît une croissance à deux chiffres. Cette tendance s'est confirmée au premier semestre 2017 et laisse présager une croissance de près de 14% pour l'ensemble de l'année, soit un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards d'euros, selon les estimations de Coface. Malgré son poids encore modeste (3,5% en 2016) dans le marché agroalimentaire, la consommation de produits bio ne cesse de progresser (69% des Français en ont consommé au moins une fois par mois en 2016, +25 ppt depuis 2012) et surtout devient plus fréquente (15% en ont consommé quotidiennement en 2016, +7 ppt depuis 2012)¹.

La production agricole biologique évolue de façon particulièrement cyclique, alternant les périodes de croissance forte et de stagnation, en fonction des mesures et aides mises en place par les pouvoirs publics. Si la part des surfaces cultivées selon le mode bio a progressé, suite au pic de conversions enregistré depuis deux ans, sa part dans la surface agricole utile totale reste modeste (6,5% au premier semestre 2017) et inférieure à la moyenne européenne, loin derrière l'Autriche, la Suède, l'Estonie, l'Italie et la République tchèque. Une hausse marquée de l'offre est attendue prochainement grâce à une vague de conversions lancée entre 2014 et 2016, mais la dynamique de la consommation est telle que la filière devra sans doute muter pour accroître ses rendements et son échelle de production. Sinon, elle sera contrainte de recourir encore plus aux produits importés qui représentent d'ores et déjà 29% des produits bio consommés.

Moins de défaillances dans les filières avec une part plus importante de production bio

Selon les données de Coface, les exploitations bio affichent une bonne santé financière. Les filières qui ont une part plus importante de production issue de l'agriculture bio sont aussi celles qui ont enregistré moins de défaillances d'entreprise sur la période 2012-2016, alors que dans l'ensemble du secteur les défaillances ont progressé de +4,9% par an. Ainsi, on constate une baisse des défaillances dans les filières fruits (part de 14,8% / baisse de -5,6%) et vigne (part de 8,5% / baisse -2,5%) et une hausse inférieure ou avoisinant la moyenne chez

¹ Données de l'Agence Bio / CSA

les apiculteurs (part de 13% / hausse de +5,4%) et dans la filière des ovins et caprins (part de 5,1% / hausse +3,2%). A l'inverse, la viande porcine (part de 0,9% / hausse de +18,8%), les grandes cultures (part de 2,1% / hausse de +12%) et la volaille (part de 1,4% / hausse de +9,5%), moins concernées par le mode de production bio, ont enregistré une hausse plus importante des défaillances.

De plus, si les défaillances dans chaque filière sont sujettes à l'évolution des prix et des chocs propres à chacune d'entre elles, il semble que (toute chose égale par ailleurs) les filières davantage converties à l'agriculture bio ont fait preuve de plus de résilience. D'après Coface, une augmentation de +10% de la part du bio dans la production totale d'une filière est associée à une baisse de -11% des défaillances d'entreprise.

Une mutation risquée mais inévitable

Malgré son dynamisme et une relative solidité, la mutation du secteur bio semble inévitable. La trajectoire dépendra largement de sa capacité d'accroître les rendements qui sont généralement inférieurs à ceux des surfaces conventionnelles de 19% à 25%. Le recours à l'innovation pour aller vers une agriculture de précision (utilisation de capteurs, simplification de la logistique) et l'augmentation de la taille des exploitations peuvent y contribuer. En France, les exploitations bio sont à peine plus étendues que la moyenne européenne (48 ha vs 40 ha)² et nettement moins que le reste de l'industrie, alors que ceci n'est pas le cas dans une grande partie des pays européens, ce qui fragilise leur viabilité économique, notamment celle des exploitations les plus isolées.

La volonté d'une partie des agriculteurs bio français de conserver une taille « humaine » en opposition à une agriculture conventionnelle, dite « intensive », sera mise au défi face à une tendance inévitable à l'agrandissement des exploitations et à la concentration du secteur de la distribution bio. La force de frappe des grands groupes français de la distribution est considérable, malgré un récent rééquilibrage des forces : en 2016, la part de marché des grandes et moyennes surfaces est de 45%, soit -4ppt depuis 2011, contre 30%, soit +5ppt, pour les distributeurs spécialisés en réseau. D'un côté, leur stratégie expansionniste pourrait accélérer le développement de la filière et faciliter l'accès aux nouveaux consommateurs, mais de l'autre côté, elle augmenterait le risque de forte dépendance pour les acteurs bios avec, en conséquence, d'importantes pressions baissières sur les prix payés aux producteurs.

Le scénario d'un marché bio dénaturé de certains de ses fondements originels, comme les circuits courts, la faible empreinte carbone, l'ancrage social ou la répartition équilibrée de la valeur produite, pourrait devenir réalité en cas de passage trop rapide à un financement par le marché. La rémunération par le marché nécessite que la filière soit mature pour pouvoir compenser la perte de revenus due à la suppression des aides publiques par une hausse de rendements. De plus, une potentielle hausse des prix risquerait de produire un effet discriminatoire sur certaines catégories de consommateurs ou de les orienter vers des produits importés à moindre coût.

² Source : Eurostat

« Au final, l'essor de la consommation de produits bios entraînera nécessairement une mutation de la filière, qui pourrait tantôt être interprétée comme une adaptation, tantôt comme un renoncement à ses principes originels », conclut Bruno De Moura Fernandes, auteur de l'étude « France : le secteur bio est-il condamné à renier ses principes ? ».

CONTACT MEDIA

Kris DEGREEF - T. +32 (0) 404 01 07 kris.degreef@coface.com

A propos de Coface

Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, offre à 50 000 entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. Le Groupe, dont l'ambition est de devenir le partenaire assurance-crédit global le plus agile du secteur, est présent dans 100 pays et compte 4300 salariés. Son chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,411 Md€ en 2016. Chaque trimestre, Coface publie ses évaluations du risque pays et du risque sectoriel, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 660 arbitres et analystes crédit localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

www.coface.be

COFACE SA. est coté sur le Compartiment B d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

